

### Département de la Haute-Garonne

#### À retenir

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, **1 434 367** personnes résident en Haute-Garonne
- La population augmente fortement entre 2015 et 2021 (+1,2 % par an), à un rythme légèrement inférieur à celui de la période 2010-2015
- La Haute-Garonne cumule excédent naturel (davantage de naissances que de décès) et excédent migratoire (davantage d'arrivées que de départs)
- La population croît très fortement dans l'agglomération toulousaine qui contribue pour 80 % à la hausse de population du département
- Les principales agglomérations du département sont attractives et gagnent des habitants
- La vallée de Luchon perd des habitants en raison d'un déficit naturel élevé, les décès étant plus nombreux que les naissances

Avec 1 434 367 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Haute-Garonne est le département le plus peuplé d'Occitanie et le douzième de France, entre la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne. Toulouse compte 504 078 habitants. C'est la quatrième commune de France derrière Paris, Marseille et Lyon. Les quatre autres communes les plus peuplées du département (Colomiers, Tournefeuille, Blagnac et Muret) appartiennent à son agglomération (unité urbaine). Cette dernière dépasse le million d'habitants et est la quatrième agglomération la plus peuplée de France après Paris, Lyon et Marseille-Aix-en-Provence. L'agglomération de Saint-Gaudens, deuxième du département, compte 16 027 habitants.

#### Une croissance démographique en étoile autour de Toulouse qui dépasse désormais les 500 000 habitants

En Haute-Garonne, la population croît très rapidement entre 2015 et 2021 (+1,2 % par an). Le département arrive en première position des départements de métropole pour le rythme de croissance à égalité avec l'Hérault et devant la Gironde et la Loire-Atlantique. Les excédents naturel et migratoire sont tous deux importants (+0,5 % et +0,7 % par an). La démographie est particulièrement dynamique à l'ouest de Toulouse, jusqu'au Gers. Elle reste forte également entre Toulouse et Montauban et dans le Sud toulousain le long des grands axes (A61, A64 et A66). La population augmente très légèrement dans le sud-ouest du département, autour de Saint-Gaudens. Elle décline à Cazères et dans la vallée de Luchon. Chaque année entre 2015 et 2021, le département gagne 16 544 habitants, soit presque la population de la commune de Balma. L'agglomération toulousaine y contribue très fortement avec 13 258 habitants supplémentaires chaque année, soit 80 % de la progression du département. Elle cumule des soldes naturel et migratoire largement positifs (respectivement +0,6 % et +0,7 % par an). La population augmente dans les principales agglomérations du département, notamment dans celles de Venerque, d'Auterive et de Saint-Lys. L'agglomération de Venerque se caractérise par un fort excédent migratoire et un solde naturel positif. L'agglomération de Saint-Gaudens a un solde naturel négatif (-0,6 % par an) mais la population augmente néanmoins dans cette agglomération à la faveur d'arrivées plus nombreuses que les départs.

## La croissance démographique de la Haute-Garonne s'atténue légèrement

En Haute-Garonne, la population augmente à un rythme plus faible entre 2015 et 2021 qu'entre 2010 et 2015 (+1,2 % contre +1,4 % par an), à l'instar de l'Occitanie et de la France métropolitaine. Sur les deux périodes, l'excédent migratoire est légèrement supérieur à l'excédent naturel.

Dans l'agglomération de Toulouse, le rythme de croissance de la population est aussi plus faible sur la période récente (+1,3 % par an) que sur la période précédente (+1,5 % par an). Au sein de cette agglomération, la croissance de la population s'atténue de même dans la ville rose, passant de +1,3 % à +1,1 % par an entre les deux périodes. L'excédent naturel reste élevé (+0,8 % par an) mais l'attractivité baisse légèrement (passant de +0,5 % par an à +0,3 % entre les deux périodes).

À Castanet-Tolosan, Balma, Ramonville-Saint-Agne, Plaisance-du-Touch, le rythme de croissance faiblit mais reste important (entre 1,3 et 2,5 % par an). À Colomiers, la croissance démographique s'essoufle, ne reposant plus que sur son solde naturel. À Muret, la population ne progresse plus. Entre 2015 et 2021, dans cette commune, le déficit migratoire (-0,3 % par an) efface l'excédent naturel (+0,2 % par an). À Blagnac, la population continue d'augmenter à un rythme soutenu, +1,8 % par an comme entre 2010-2015. À Tournefeuille et à Cugnaux, la croissance démographique est plus forte que sur la période précédente.

La population continue de croître dans les quatre autres principales agglomérations du département. Elle s'accroît dans celle d'Auterive et se maintient dans celle de Saint-Gaudens, mais ralentit dans les agglomérations de Venerque et de Saint-Lys.

## L'aire d'attraction de Toulouse, une des plus dynamiques d'Occitanie <sup>(1)</sup>

Le département de la Haute-Garonne compte quatre aires d'attraction des villes dont la commune-centre est dans le département. Ces quatre aires hébergent 1 560 803 habitants, pas tous haut-garonnais car elles empiètent toutes sur des départements voisins. L'aire toulousaine notamment déborde sur l'Ariège, l'Aude, le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

Entre 2015 et 2021, deux de ces quatre aires gagnent des habitants. Avec un taux de croissance de +1,2 % par an, l'aire de Toulouse est la plus dynamique, l'aire de Revel (+0,3 % par an) est plus en retrait. À l'inverse, la population de l'aire de Bagnères-de-Luchon diminue (-0,6 % par an). L'aire de Saint-Gaudens est quasi stable (+0,1 % par an).

Par rapport à la période 2010-2015, le rythme de croissance s'estompe entre 2015 et 2021 dans l'aire de Toulouse. Il fléchit aussi dans l'aire de Revel, passant de +0,7 % par an à +0,3 % entre les deux périodes. Dans l'aire d'attraction de Saint-Gaudens, la population est relativement stable alors qu'elle avait augmenté entre 2010 et 2015 (+0,1 % après +0,3 %). La population de l'aire de Bagnères-de-Luchon diminue à un rythme plus modéré que sur la période antérieure (-0,6 % après -1,0 % par an).

### Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y a donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2015-2021) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2015-2021) et une période de cinq ans (2010-2015) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Le solde naturel de la période 2015-2021 a pu être affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

<sup>(1)</sup> définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

## Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et évolution annuelle moyenne entre 2015 et 2021

Territoire	Population		Évolution annuelle moyenne 2015-2021 (%)			
	2021	Rang national	2015	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
<b>Haute-Garonne</b>	<b>1 434 367</b>	<b>12</b>	<b>1 335 103</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,7</b>
<b>Occitanie</b>	6 022 176	4	5 774 185	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
<i>France métropolitaine</i>	65 505 213		64 300 821	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
<b>Aire d'attraction des villes (a)</b>						
<b>Toulouse</b>	1 490 640	5	1 384 365	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,7
<b>Saint-Gaudens</b>	44 859	201	44 623	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7
<b>Revel</b>	17 607	349	17 325	+ 0,3	- 0,5	+ 0,7
<b>Bagnères-de-Luchon</b>	7 697	541	7 970	- 0,6	- 1,0	+ 0,4
<b>Principales unités urbaines du département (top 5)</b>						
<b>Toulouse</b>	1 063 235	4	983 687	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,7
<b>Saint-Gaudens</b>	16 027	342	15 830	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8
<b>Venerque</b>	10 315	506	9 132	+ 2,1	+ 0,4	+ 1,7
<b>Auterive</b>	10 126	517	9 417	+ 1,2	+ 0,0	+ 1,2
<b>Saint-Lys</b>	9 686	541	9 217	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9
<b>Principales communes du département (top 10)</b>						
<b>Toulouse</b>	504 078		471 941	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,3
<b>Colomiers</b>	40 159		38 801	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,0
<b>Tournefeuille</b>	29 439		26 477	+ 1,8	+ 0,5	+ 1,3
<b>Blagnac</b>	26 466		23 759	+ 1,8	+ 0,6	+ 1,2
<b>Muret</b>	25 060		25 264	- 0,1	+ 0,2	- 0,3
<b>Cugnaux</b>	20 341		17 600	+ 2,4	+ 0,8	+ 1,6
<b>Plaisance-du-Touch</b>	19 944		17 896	+ 1,8	+ 0,5	+ 1,3
<b>Balma</b>	17 385		15 807	+ 1,6	+ 0,4	+ 1,2
<b>Ramonville-Saint-Agne</b>	14 949		13 829	+ 1,3	+ 0,4	+ 0,9
<b>Castanet-Tolosan</b>	14 903		12 833	+ 2,5	+ 0,4	+ 2,2

**Notes :** (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

**Source :** Insee, recensements de la population, état civil

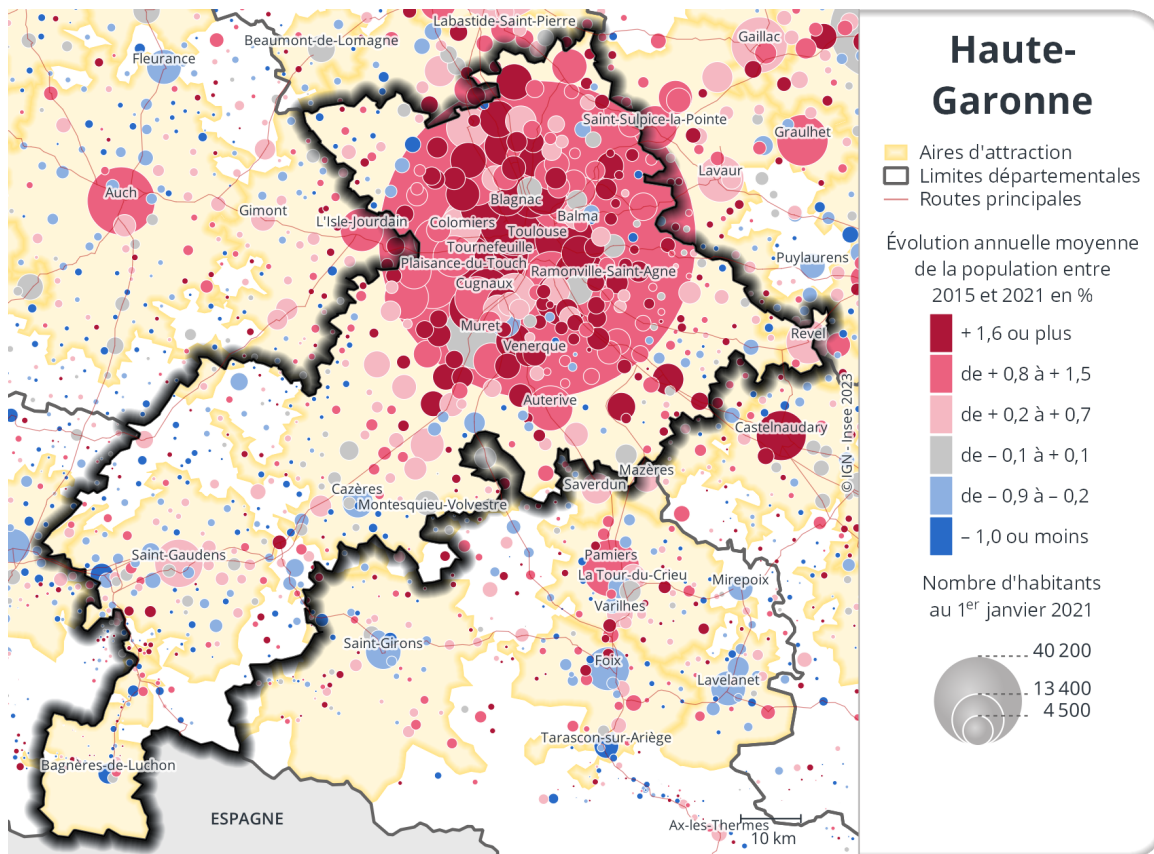
## Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2015-2021 et 2010-2015

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2015-2021 (%)			Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Haute-Garonne	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,7	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,8
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,7
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
<b>Aire d'attraction des villes (a)</b>						
Toulouse	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,7	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,9
Saint-Gaudens	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7	+ 0,3	- 0,4	+ 0,7
Revel	+ 0,3	- 0,5	+ 0,7	+ 0,7	- 0,3	+ 1,0
Bagnères-de-Luchon	- 0,6	- 1,0	+ 0,4	- 1,0	- 0,9	- 0,2
<b>Principales unités urbaines du département (top 5)</b>						
Toulouse	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,7	+ 1,5	+ 0,7	+ 0,8
Saint-Gaudens	+ 0,2	- 0,6	+ 0,8	+ 0,3	- 0,3	+ 0,6
Venerque	+ 2,1	+ 0,4	+ 1,7	+ 2,4	+ 0,4	+ 2,0
Auterive	+ 1,2	+ 0,0	+ 1,2	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,2
Saint-Lys	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,2	+ 1,4
<b>Principales communes du département (top 10)</b>						
Toulouse	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,3	+ 1,3	+ 0,8	+ 0,5
Colomiers	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,0	+ 2,0	+ 0,9	+ 1,0
Tournefeuille	+ 1,8	+ 0,5	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,2
Blagnac	+ 1,8	+ 0,6	+ 1,2	+ 1,8	+ 0,6	+ 1,2
Muret	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,7
Cugnaux	+ 2,4	+ 0,8	+ 1,6	+ 2,2	+ 1,0	+ 1,2
Plaisance-du-Touch	+ 1,8	+ 0,5	+ 1,3	+ 2,1	+ 0,6	+ 1,5
Balma	+ 1,6	+ 0,4	+ 1,2	+ 3,2	+ 0,4	+ 2,9
Ramonville-Saint-Agne	+ 1,3	+ 0,4	+ 0,9	+ 2,9	+ 0,6	+ 2,3
Castanet-Tolosan	+ 2,5	+ 0,4	+ 2,2	+ 3,1	+ 0,7	+ 2,4

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

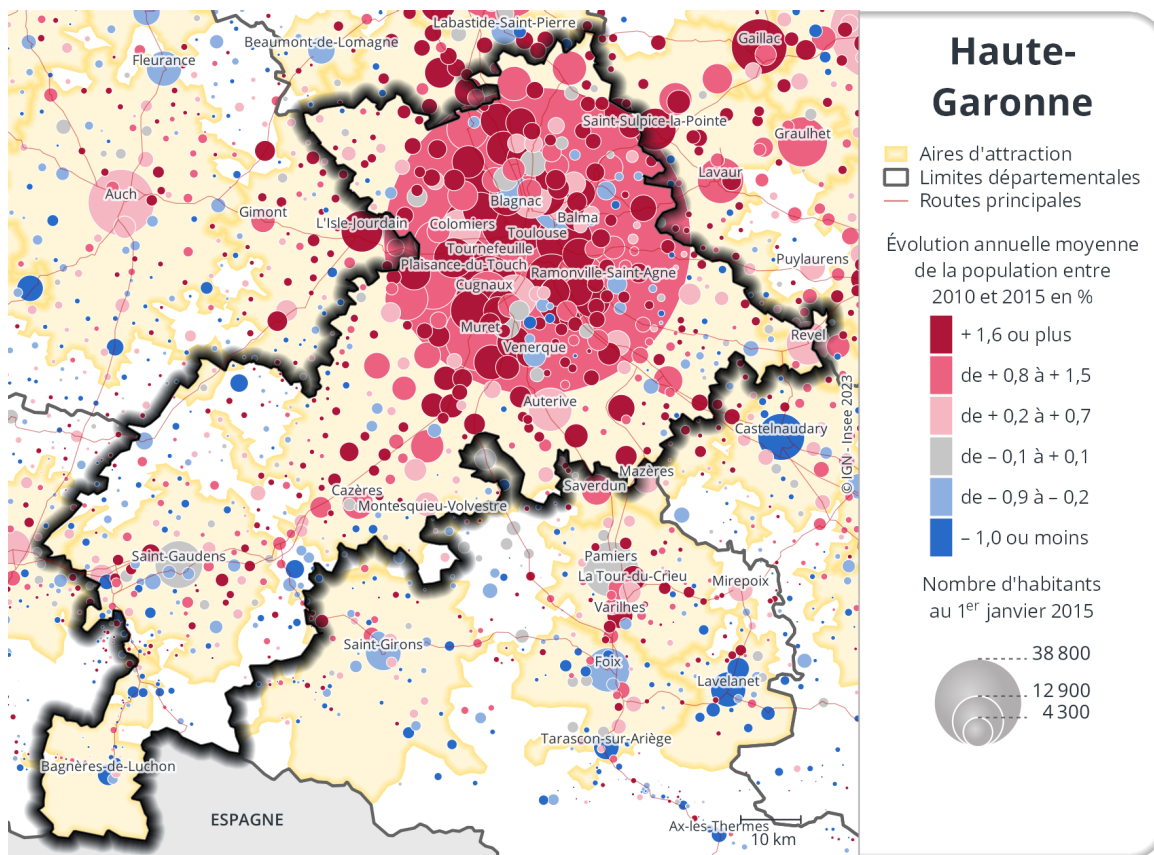
Source : Insee, recensements de la population, état civil

## Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et évolution annuelle moyenne entre 2015 et 2021



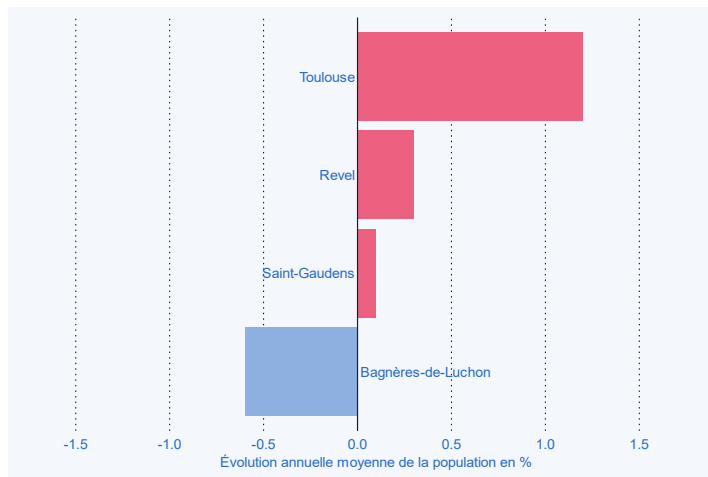
Source : Insee, recensements de la population

## Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et évolution annuelle moyenne entre 2010 et 2015



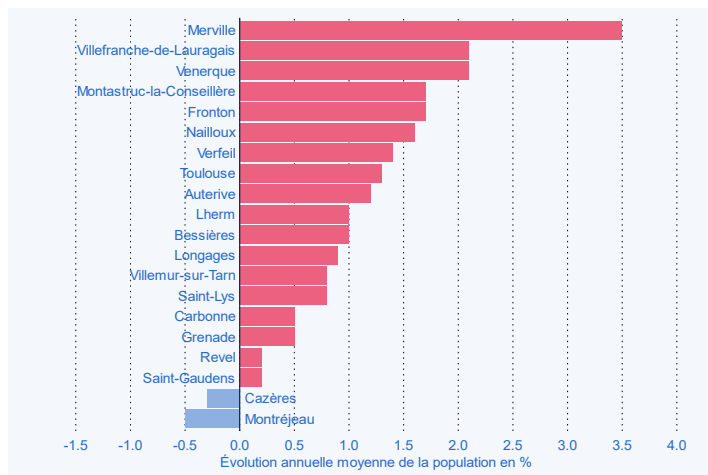
Source : Insee, recensements de la population

## Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2015 et 2021



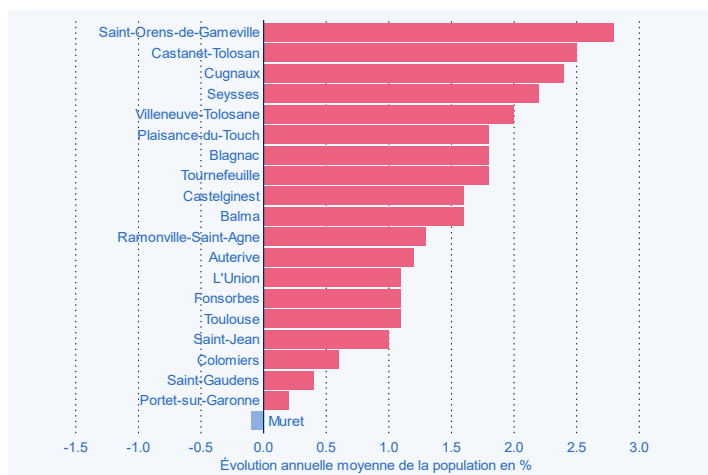
Source : Insee, recensements de la population

## Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2015 et 2021



Source : Insee, recensements de la population

## Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2015 et 2021



Source : Insee, recensements de la population